

SECRETARIAT GENERAL

Mamoudzou, le

Direction des Relations avec les  
Collectivités Locales

Bureau des finances locales et de  
l'environnement

**Objet : Avis au public**

Le Préfet de Mayotte informe la population que l'enquête publique conjointe préalable à l'autorisation environnementale unique (AEU) comportant notamment la « loi sur l'eau » et la dérogation espèces protégées, à la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Dombéni, à la déclaration d'utilité publique du projet Écoquartier de Tsararano-Dombéni et à l'enquête parcellaire, se déroulera :

**du mardi 16 août 2022 au lundi 17 octobre 2022 inclus**

aux lieux ci-dessous :

- locaux de l'EPFAM ;
- mairie de Dombéni ;
- locaux de la Communauté d'agglomération Dombéni-Mamoudzou

Le dossier d'enquête publique sera consultable sur le site internet de la Préfecture de Mayotte à l'adresse suivante :

<https://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/2021/ZAC-de-Tsararano-realisation>

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de l'Établissement Public Foncier d'Aménagement de Mayotte - Monsieur Théau JURGENS – [theau.jurgens@epfam.fr](mailto:theau.jurgens@epfam.fr)  
– tél : 02.69.63.39.60

Le dossier technique et administratif, ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie de Dombéni, dans des locaux de l'EPFAM et de la Communauté d'agglomération Dombéni-Mamoudzou (CADEMA) pendant cette période afin que chacun puisse en prendre connaissance et apporter des observations sur place.

Enfin, pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra déposer ses observations et propositions par voie électronique (courriel: [pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr](mailto:pref976-enquete-publique@mayotte.gouv.fr)) **jusqu'au 17 octobre 2022 inclus.**



Le préfet de Mayotte  
pour le préfet délégué  
délégué du Gouvernement

Claude VO-DINH

Préfecture de Mayotte - BP 676 - 97600 Mamoudzou  
Standard: 02 69 63 50 00 - [www.mayotte.gouv.fr](http://www.mayotte.gouv.fr)